

COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE

Projet #1 : Budget Participatif

Causeries publiques

Septembre à octobre 2019

BUDGET PARTICIPATIF

RETOURS DES CONTRIBUTIONS ISSUES DES CAUSERIES PUBLIQUES ET DU FORMULAIRE EN LIGNE

Les contributions concernant le budget participatif ont été rassemblées et listées dans 4 parties : les valeurs fondamentales et éléments généraux importants, les types de projets à mettre en place, les modalités d'information et de dépôt des projets, et les modalités de sélection des projets.

Elles consistent en des questionnements, des propositions, des points de vigilance... que nous restituons ici sous forme de compilation, en ne proposant pas de choix définitifs, mais des possibilités concernant la réalisation future de ce dispositif. Elles sont complémentaires des réflexions issues du Groupe de Travail mixte (membres du CDD, élus communautaires et agents de l'Agglomération).

Note : En italique sont notées certaines des contributions en ligne. Le reste des éléments vient des causeries publiques qui ont eu lieu à Trélat, Trébédan et Matignon lors des mois de septembre et d'octobre.

II / VALEURS FONDAMENTALES ET ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX IMPORTANTS

- **Innovation** : Améliorer, transformer les façons de faire, casser les cases, désinstitutionnaliser.
- **Démocratie** : Démarche ascendante, faire participer les gens, redonner du pouvoir de décision aux gens.
- **Faire communauté** : Aller au delà de l'entre-soi, se rencontrer, imaginer comment on peut encourager les gens à se réunir.
- **Un outil à prendre au sérieux** : l'enveloppe dédiée au dispositif ne doit pas être ridicule (le budget participatif n'est pas décoratif ni un alibi). Soit on y va soit on y va pas !
- **Attention au saupoudrage** : *"Ne pas sélectionner trop de projets chaque année pour donner de vrais moyens et ne pas décourager les initiatives"*.
- **Attention au risque de "compilation de petits projets"**, sans cohérence ou stratégie globale à l'échelle du territoire. Le budget participatif ne permet pas d'avoir une influence sur les grandes stratégies de l'Agglomération, mais la mise en place d'un tel dispositif sera une première expérience, et la multitude de projets permettra de voir émerger des idées, qui pourraient potentiellement influencer sur les futures politiques d'investissement de l'agglomération. C'est aussi un moyen pour les habitants de mieux connaître et de s'approprier plus facilement l'institution qu'est Dinan Agglomération.
- **Diversité territoriale** : *"Ouverture aux zones rurales"*.
- **Equité territoriale** en termes de projets réalisés et d'accès à l'information.

II / LES TYPES DE PROJETS À METTRE EN PLACE

Des **grandes lignes** ont été suggérées :

- *"Des projets qui fédèrent les habitants, des projets qui ont du sens pour tous"*
- *"Tous les projets simples et concrets permettant d'améliorer la qualité de vie en lien avec l'écologie"*
- *"Tout projet qui contribuerait à améliorer la résilience du territoire dans la perspective de la crise écologique à venir"*
- Transition
- Modèle plus vertueux

➤ Etre très ouvert sur les thématiques
La thématique de l'écologie via des projets répondant à l'urgence climatique est revenue très souvent lors de nos discussions ainsi que via les contributions en ligne.

III/ LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE DÉPÔT DES PROJETS

- **Aller vers et innover** dans les modalités d'information des gens et de dépôt des projets, pour toucher le plus de gens possible et attirer leur attention. Nécessite donc de la diversité dans les modes d'action. Inventaire des modalités possibles :
- Internet
 - Camion itinérant
 - Marchés
 - Porteurs de paroles, en plein air
 - Fil à linge pour présenter les projets en cours, et en déposer soi-même
 - Flyer dans les boîtes aux lettres (un feuillet en + du Dinan Mag ?)
 - Annonces dans les bulletins municipaux, dans les journaux
 - Services publics (mairies, siège de l'Agglo, Pôle Emploi, Mission Locale, CAF...).
- *"Conjuguer les moyens dématérialisés (internet) et matérialisés (dans des bars ou lieux de vie variés) pour ne pas toucher qu'un seul type de public. Mettre en place des permanences pour permettre aux plus réfractaires du numérique d'être accompagnés pour déposer un projet en ligne."*
- **De l'individuel au collectif** : imaginer un processus dans lequel les projets peuvent se réunir, se combiner pour n'en former plus qu'un, rassembler des gens pour enrichir ces projets au-delà de la proposition individuelle initiale.
Il est primordial d'encourager les gens à construire et proposer des projets collectivement, pour que la démarche soit réellement participative et que l'on s'appuie sur l'intelligence collective.
-> Propose-t-on un accompagnement pour la construction et proposition collective de projets lors ou en amont de la phase de dépôt ? Les gens qui voudront proposer des projets pourraient aussi s'appuyer sur des collectifs citoyens existants.
- D'un autre côté, il paraît tout de même important, pour ne pas exclure des gens, que l'on puisse proposer aussi des projets en individuel, car ils peuvent être tout aussi pertinents au regard de l'intérêt collectif futur du projet.
- **Chiffrage du projet** : pourrait-on imaginer quelque chose pour que les gens qui vont proposer des projets puissent les chiffrer eux-mêmes ?
- **Idée d' "1 projet par village"** : permet d'assurer une équité sur le territoire, un dynamisme aussi, et pourquoi pas un effet boule de neige. Pour cela, il faudrait identifier et s'appuyer sur un lieu propice : un espace / une structure existante (école, crèche, club de sports, centre de loisirs, bars, services publics, commerce de proximité, etc), et/ou un événement existant (festival, forum des assos) dans chaque commune.
Si l' élu n'est pas moteur, cela permet d'avoir un relais dans chaque commune, et donc de toucher plus facilement les gens. Mais cela nécessite du temps !
- **Catégorisation des projets** : *"Catégoriser les projets (social, sport, culture, écologie...)" pour ne pas mettre tous les œufs dans le même panier".* Proposer un cadre thématique pour les projets ?
- **Délai** : *"Laisser au moins 3 mois pour mûrir et mettre en forme les idées"*

➤ **Points de vigilance :**

- Expliquer et donner beaucoup d'exemples aux gens, pour les aider et les inciter à trouver des idées s'ils n'en ont pas ;
- Et attention à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui déposent et participent (notamment si on ouvre aux associations).

IV/ LES MODALITÉS DE SÉLECTION DES PROJETS

- **Continuité :** Pour le vote des gens, on peut reprendre les démarches et les lieux qu'on aura utilisé pour le dépôt des projets (le fil à linge avec les projets affichés peut aussi servir pour le vote, cf Colibris).
- **Ouverture :** Le vote final est ouvert à tous et à toutes, y compris les enfants (et les gens n'habitant pas la commune pour l'idée du projet par village), pour faire communauté et renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire commun.
- **Présentation des projets :** Prévoir des temps de présentation des projets avant le vote : 1 min de vidéo par projet sur Internet par exemple (pas que du texte pour présenter, c'est plus attractif). Exemple de Rennes en présentation physique : Agoras citoyennes par quartier avec temps de présentation des projets.
- **Présélection des projets :**
- Par qui ?
 - Sur quels critères ? Exemple de critères indispensables à définir : intérêt collectif, faisabilité juridique, chiffrage maximum par projet (ou pas), délai de réalisation après que le projet ait été sélectionné. Les critères doivent être connus de tous à l'avance et partagés, pour ne pas avoir de frustration (ou au moins la limiter).
 - Question du montant : alloue-t-on de base un montant maximum par projet ? Comment les chiffre-t-on ?
- **Structuration possible :** *"1/ Echanges avec les services techniques pour évaluer la faisabilité des projets déposés (l'idée est d'accompagner les porteurs de projets pour qu'ils renvoient leur copie jusqu'à ce que, autant que possible, leur projet soit réalisable, afin de retoquer le minimum de projets possible).
2/ Et vote par les citoyens parmi les projets faisables."*
- **Transparence de la plateforme numérique :** *"Toutes les plateformes de budget participatif ne se valent pas. En tant que citoyenne, il est pour moi impératif que l'argent public vienne alimenter des plateformes techniques ouvertes, et non propriétaires."*